



v. 12/2025



Le Certificat de Spécialisation « Éducation et travail des jeunes équidés » (**RNCP 2274**) s'inscrit dans un parcours professionnalisant de la filière équine. Il permet d'acquérir des compétences solides en éducation de base, débourrage et mise au travail du jeune cheval, qu'il soit destiné à la filière loisir, sport ou course.

Ce titre, délivré par le ministère de l'Agriculture, s'adresse à des cavaliers titulaires du Galop 7 et d'un diplôme de niveau IV dans le domaine équin (déroga tions possibles).

Le cavalier spécialisé dans le travail des jeunes chevaux doit posséder un bon niveau équestre, ainsi qu'une connaissance approfondie du cheval, tant sur les plans physique et biomécanique que comportemental et sanitaire. Cette activité exige rigueur, patience, sens de l'observation et précision dans les gestes techniques.

Nos objectifs

Donner aux stagiaires & apprentis une formation qualifiante et diplômante solide de niveau IV leur permettant à terme d'exercer en centre équestre, poney-club, écuries de pension, de valorisation ou de commerce d'équidés.

Favoriser l'accession des stagiaires à un emploi en structure équestre grâce à notre vaste réseau de partenaires professionnels.

Doter les stagiaires & apprentis de très bonnes compétences équestres.

Responsabiliser les stagiaires & apprentis en s'appuyant sur notre centre équestre pour développer leur capacité à former et entretenir une cavalerie.

Développer leurs qualités relationnelles, leur autonomie et leur capacité d'initiative au quotidien.

Nos atouts

Une cavalerie de 20 à 25 chevaux sélectionnés exclusivement dédiée à la formation.

Un piquet de jeunes chevaux issus de l'élevage du Jambot, ou confiés par les éleveurs partenaires.

Des infrastructures équestres permettant de pratiquer en toute saison toutes les disciplines: manège 60 m X 20 m, manège 25 m X 15 m , 5 carrières extérieures en sable, 1 carrière extérieure en herbe, 1 parcours de cross, 1 piste de galop de 800 m...

Des participations à des compétitions équestres et à des stages de perfectionnement avec des cavaliers ou entraîneurs de renom.

Hébergement possible sur place des chevaux des stagiaires & apprentis.

Restauration assurée sur l'établissement.

Accès possible au Centre de Documentation et d'Information du lycée pour consulter des ouvrages, des documents ou se servir du matériel informatique ou vidéo présent sur place.

CONDITIONS D'ADMISSION

- accessible aux candidats titulaires du : BPREA, BPREH, Bac pro CGEA ou CGEH, BTSA ACS'AGRI ou BTSA Métiers de l'élevage, BPJEPS Équitation, ou toute autre qualification agricole d'un niveau IV ou supérieur,
- avoir au moins 18 ans,
- fournir un certificat médical de non contre-indication à la pratique des activités équestres datant de moins de 3 mois,
- être titulaire du Galop 7 et d'une licence fédérale en cours de validité,
- posséder une attestation en cours de validité du PSC1, de l'AFPS ou du SST(A),
- réussir nos tests de sélection.



web



Conformément au référentiel du CSETJE

Contenu de la formation

- UC 1 : Être capable de mobiliser les connaissances hippologiques nécessaires à l'éducation et à la mise en condition des jeunes équidés
- UC 2 : Être capable de maîtriser les techniques liées à l'entretien et au débourrage du jeune équidé dans le respect de la sécurité, de l'environnement et du bien-être animal
- UC 3 : Être capable d'éduquer en toute sécurité le jeune équidé en fonction de son utilisation future
- UC 4 : Être capable de participer à la gestion et au développement de l'activité commerciale dans le respect de la réglementation en vigueur et notamment celle relative au droit du travail

Total : **560 heures**

Le positionnement permet de prescrire, pour chaque module, d'éventuels allègements ou renforcements par rapport aux volumes horaires recommandés.

Le parcours de formation ainsi que les locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

Mise en situation professionnelle : 1050 heures

Modalités d'évaluation formatives

Évaluations pratiques, évaluations de connaissances

Formateur référent

Maxime PONS

Modalités d'évaluation certificatives

Conformément à l'arrêté du 09/07/2001 portant création et fixant les conditions de délivrance du certificat de spécialisation «Éducation et travail des jeunes équidés» NOR : AGRE0101345A, les unités capitalisables (UC) constitutives sont attribuées selon le référentiel de certification.

Modalités pratiques

Tests de sélection : 21/05/2025 - 11/06/2025

Formation : **du 14/10/2025 au 12/06/2026 (en OF)**
du 01/09/2025 au 28/08/2026 (en Entreprise)

Tarif : 8 202 €

Repas : 4,80 € (montant 2025/2026) + Caution carte cantine : 5 €

Possibilité de prise en charge par des organismes financeurs :
nous contacter.

Contact

Lycée d'Enseignement Agricole Privé
Saint Cyran
1 route de Châtillon
36 700 SAINT-CYRAN-DU-JAMBOT

Tél : 02 54 02 22 50
Fax : 02 54 39 33 22
Email : st-cyran-du-jambot@cneap.fr
leapstcyran.fr



Lycée Saint Cyran

Lycée sous contrat avec l'État

Responsable Formation : **Monsieur PONS**
Tél : 06.47.57.42.56 – e-mail : maxime.pons@cneap.fr
Référente Handicap : **Madame ONDET**
e-mail : magalie.ondet@cneap.fr

Centre équestre du Jambot
Label Qualité :
École Française d'Équitation
Numéro d'agrément : 3670000

facebook.com/LEAP-Saint-CYRAN-Officiel
Facebook: BPJEPS Equitation SAINT-CYRAN

Organisme enregistré sous
le n° 24 36 00 771 36
auprès de la Région Centre-Val de Loire

